



Chaire en
fiscalité et en
finances publiques

L'ÉCONOMIE DE L'ENFANCE : UNE REVUE DES MÉTHODES D'ESTIMATION DU COÛT DES ENFANTS

Cahier de recherche 2026/05

ULYSSE ROBERT-LACROIX
FRANÇOIS DELORME

AVRIL 2026



Université de
Sherbrooke

REMERCIEMENTS

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke tient à remercier de son appui renouvelé le ministère des Finances du Québec et désire lui exprimer sa reconnaissance pour le financement dont elle bénéficie afin de poursuivre ses activités de recherche.

MISSION DE LA CHAIRE DE RECHERCHE EN FISCALITÉ ET EN FINANCES PUBLIQUES

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques (CFFP) a débuté ses activités en 2003. Sa mission est à la fois de développer la recherche multidisciplinaire et de diffuser des connaissances sur les enjeux socio-économiques relatifs à la politique fiscale et aux finances publiques.

Pour plus de détails sur la CFFP, visitez son site Internet à l'adresse :

<http://cftp.recherche.usherbrooke.ca>.

François Delorme est professeur associé au département de sciences économiques de l'Université de Sherbrooke.

Ulysse Robert-Lacroix a collaboré en tant qu'assistant de recherche avec la CFFP lorsqu'il était étudiant à la maîtrise en science économique à l'Université d'Ottawa. Il occupe actuellement un poste d'analyste au Bureau du directeur parlementaire du budget, qu'il a rejoint en 2023.

Les auteurs collaborent aux travaux de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, qu'ils remercient pour l'appui financier qui a rendu possible la réalisation de cette étude.

Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques

École de gestion, Université de Sherbrooke

2500, boul. de l'Université

Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Courriel : cftp.eg@USherbrooke.ca

Pour citer ce texte :

Ulysse ROBERT-LACROIX et François DELORME (2026), « L'économie de l'enfance : une revue des méthodes d'estimation du coût des enfants », *Cahier de recherche* no 2026-05, Université de Sherbrooke, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, 34 p.

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	1
1. SURVOL THÉORIQUE	3
1.1. Considérations diverses.....	3
1.2. Approche budgétaire	4
1.3. Approche par les dépenses	6
1.4. Approche par échelles d'équivalence.....	8
1.5. Enseignements tirés de la littérature et limites méthodologiques	12
2. SURVOL EMPIRIQUE	13
2.1. Canada	13
2.2. États-Unis	17
2.3. Australie	17
2.4. Europe	18
2.5. Que retenir de ce survol empirique ?	18
3. ENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES ET ÉTUDES DE RÉFÉRENCE	20
3.1. L'étude du département de l'Agriculture des États-Unis (USDA).....	20
3.2. L'analyse de Statistique Canada	21
3.3. Le coût d'un enfant au Québec	23
REMARQUES FINALES	25
BIBLIOGRAPHIE	27
ANNEXE 1. QUELQUES ESTIMATIONS DU COÛT ANNUEL D'ÉLEVER UN ENFANT	31
LISTE DES TABLEAUX	
Tableau 1. Nombre d'unités de consommation (UC) d'un ménage composé d'un couple avec deux enfants (8 et 14 ans)	10
LISTE DES FIGURES	
Figure 1. Diverses estimations annuelles du coût d'élever un enfant, Canada, en dollars de 2025	16
Figure 2. Diverses estimations (cumulées sur 18 années) du coût d'élever un enfant, Canada, en dollars de 2025	16

MISE EN CONTEXTE

L'estimation du coût d'élever un enfant intéresse depuis longtemps différents acteurs de la société. Bien qu'il serait simpliste de croire que la décision d'avoir un enfant soit exclusivement motivée par des considérations financières, celles-ci ne constituent qu'un facteur parmi une multitude de motivations possibles, il est généralement admis que la présence d'enfants joue un rôle déterminant dans la manière dont le budget familial est réparti.

Les coûts d'un enfant sont ainsi généralement reconnus, mais leur ampleur reste souvent floue. En réalité, ce flou se reflète également dans la vaste littérature qui a tenté d'aborder la question. La complexité de la question a mené à une littérature qui peut parfois sembler confuse ou du moins fragmentée, entre autres en raison de résultats souvent disparates. Il demeure toutefois possible d'en tirer des conclusions pertinentes de même que des lignes directrices.

En tout état de cause, il est clair que différentes parties prenantes peuvent accorder une attention particulière aux estimations du coût d'élever un enfant au Québec. D'abord, parce qu'elles peuvent éclairer les familles sur les implications financières d'avoir un enfant, mais aussi parce qu'elles jouent un rôle central dans l'élaboration de plusieurs politiques sociales et familiales.

Qu'il s'agisse de conception ou d'évaluation des politiques publiques, les décideurs publics doivent prendre en compte le coût d'élever un enfant. Plus concrètement, les estimations sont déterminantes lorsqu'il s'agit d'établir les seuils de pauvreté, de fixer des pensions alimentaires, et d'implanter ou de réviser des programmes d'allocations familiales ou d'autres aides et crédits d'impôt pour les familles.

Le principal objectif de cette étude est d'effectuer une synthèse de la littérature sur les enjeux méthodologiques et les estimations existantes du coût d'élever un enfant.

ESTIMATION DU COÛT DES ENFANTS DANS LES TRAVAUX DE LA CFFP

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques (CFFP) a publié, en 2008, 2018 et 2023, plusieurs analyses portant sur le soutien financier accordé aux familles québécoises. Dans ce cadre, elle s'est intéressée à la notion de coût des enfants, dans la mesure où les mesures fiscales et budgétaires mises en place par les gouvernements visent à en compenser, au moins partiellement, la charge financière liée à la présence d'enfants. L'élaboration d'indicateurs de coût permet ainsi de mettre en perspective l'ampleur de ce fardeau par rapport au niveau de soutien offert par l'État.

Afin de fournir des ordres de grandeur, la CFFP a mobilisé trois approches simples :

- la comparaison des dépenses moyennes des ménages avec et sans enfant ;
- l'analyse de la rémunération accordée aux familles d'accueil ;
- l'utilisation du modèle québécois de fixation des pensions alimentaires pour enfants.

À partir de ces méthodes, la CFFP observe que :

- le coût associé aux enfants augmente avec l'âge ;

- bien que son poids relatif diminue à mesure que le revenu familial augmente, le coût absolu des enfants croît avec le niveau de revenu ;
- les économies d'échelle réalisées dans les dépenses de consommation réduisent les coûts directs associés aux enfants suivants.

Sur la base de ces constats, la CFFP a retenu en 2023 les estimations suivantes à titre d'indicateurs permettant d'évaluer l'importance relative du soutien financier aux familles :

- pour un enfant, le coût moyen annuel est estimé à environ 12 000 \$ (entre 10 120 \$ et 13 893 \$), soit un coût cumulé d'environ 216 000 \$, en dollars constants, de la naissance jusqu'à l'âge de 18 ans ;
- pour deux enfants, le coût moyen annuel s'élève à environ 18 500 \$ (entre 14 530 \$ et 27 787 \$), correspondant à un coût total d'environ 333 000 \$, en dollars constants, sur la même période.

Source : Luc Godbout, Michaël Robert-Angers et Suzie St-Cerny (2023), Familles et fiscalité au Québec – Édition 2023. Le point après 25 ans de politique familiale, Cahier de recherche 2023-04, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, p. 9–13.

1. SURVOL THÉORIQUE

Il est possible de penser à une multitude de coûts associés au fait d'avoir un enfant, ce qui explique pourquoi il est pertinent de les regrouper en trois catégories distinctes (Bazarlukova et coll., 2017) :

- **Coûts directs** : déboursés directs pour se procurer des produits et des services destinés à la consommation des enfants, comme les dépenses de nourriture, de transport, de logement, etc.
- **Coûts indirects** : les coûts de renonciation liés aux enfants, c'est-à-dire les pertes de revenus subies par les parents lorsqu'ils prennent soin de leurs enfants de même que le coût de services domestiques non marchands, tels que l'entretien ménager ou encore la garde d'enfants.
- **Coûts intangibles** : les sacrifices physiques et émotionnels consentis par les parents, comme le manque de sommeil ou encore le stress, l'anxiété et l'inquiétude liés aux enfants.

Bien que certains travaux aient tenté d'inclure les coûts indirects, la majorité des études se limitent à l'estimation des coûts directs. Il existe peu d'études ayant abordé les coûts intangibles.

1.1. Considérations diverses

Les facteurs qui influencent les coûts d'un enfant

On peut se questionner sur les éléments susceptibles d'influencer le coût des enfants. Cette question a fait l'objet de nombreuses études approfondies. Il est primordial de s'y intéresser, car, quelle que soit l'approche méthodologique adoptée, des variables explicatives importantes doivent être prises en considération. La littérature identifie généralement quatre principaux facteurs d'influence :

Âge : Plusieurs études suggèrent que le coût d'un enfant augmente avec son âge. Cette tendance peut être attribuée à l'augmentation des dépenses liées à l'alimentation, le transport, à l'habillement, aux loisirs et aux soins de santé (Lino et Koll, 2017 [ou USDA, 2017] et Duncan et coll., 2023 [ou StatCan 2023]).

Nombre d'enfants : De nombreuses études suggèrent que les dépenses nécessaires pour élever un premier enfant sont supérieures à celles associées à un enfant subséquent. Ceci confirme l'intuition logique selon laquelle il y aurait présence d'économies d'échelle expliquant ces coûts marginaux décroissants.

Revenu du ménage : De manière générale, les dépenses liées aux enfants tendent à augmenter avec le revenu des ménages. Cependant, la majorité des études empiriques suggèrent que la part du revenu total consacrée aux enfants tend à diminuer à mesure que le revenu du ménage augmente. (USDA, 2017 et ou StatCan 2023).

Région géographique : Le coût de la vie peut varier d'une région à l'autre, influençant ainsi les dépenses liées d'un enfant. Par exemple, les coûts liés au logement diffèrent significativement d'une ville à l'autre.

Approches méthodologiques

Il existe trois approches principales pour évaluer le coût d'élever un enfant, chacune reposant sur une perspective analytique différente. Le choix de la méthodologie dépend en grande partie des objectifs de la recherche et de la manière dont la question est formulée. Il est donc crucial de préciser laquelle des quatre questions suivantes constitue réellement le cœur de l'analyse (Browning, 1992).

- **La question positive :** Comment les enfants influencent-ils les habitudes de dépenses d'un ménage ?
- **La question des besoins :** Combien une famille devrait-elle dépenser pour subvenir aux besoins d'un enfant ?
- **La question des dépenses réelles :** Combien les parents dépensent-ils réellement pour leurs enfants ?
- **La question d'égalité de bien-être :** De quel revenu supplémentaire une famille avec enfants a-t-elle besoin pour être aussi bien lotie qu'une famille sans enfants ?

Bien que pertinente, la question de nature positive ne sera pas retenue dans notre revue de littérature, car elle s'aligne moins bien avec les objectifs de la présente étude. Il importe néanmoins de souligner qu'une littérature spécifique y est consacrée.

1.2. Approche budgétaire

L'approche budgétaire repose sur la définition d'un niveau de vie cible, puis sur la construction d'un panier de biens et services permettant de l'atteindre. Concrètement, il s'agit d'établir une norme de niveau de vie et d'en estimer les coûts associés, ce que l'on appelle un budget de référence. Ces budgets sont généralement élaborés à partir d'évaluations d'experts multidisciplinaires ou fondés sur des recommandations gouvernementales.

Il est donc possible d'élaborer des budgets de référence selon différentes normes de niveau de vie, en fonction des objectifs poursuivis par l'étude. À partir de ces budgets, on peut ensuite estimer le coût d'un enfant.

Dans le contexte du coût d'un enfant, cette approche tente de répondre à la question des besoins :

« Combien une famille devrait-elle dépenser pour subvenir aux besoins d'un enfant ? »

Dans un article publié par le Social Policy Research Center (SPRC), Saunders (1998, p. 2) explique que l'approche budgétaire vise à déterminer « ce dont une famille type a besoin, en biens matériels et en services, pour atteindre un certain niveau de vie, à un endroit et à un moment donnés ».

Origine et développement des budgets de référence

Les origines de cette méthode remontent au début du 20^e siècle, avec les travaux du sociologue anglais Seebohm Rowntree. À York, au Royaume-Uni, il cherchait à estimer le coût minimal permettant à une famille de maintenir un niveau de vie de subsistance. Son étude mobilisait des enquêteurs chargés de visiter les ménages, ainsi que des nutritionnistes pour établir les besoins caloriques de base. En 1935-1936, Rowntree a renouvelé l'exercice avec une méthodologie similaire, mais en intégrant certains biens non essentiels à la survie. Ses travaux ont grandement contribué à définir les seuils de pauvreté, à en suivre l'évolution et à en analyser les causes.

Les travaux de Rowntree peuvent donc être reconnus comme la genèse de ce qu'on appelle aujourd'hui l'approche budgétaire. L'approche sera reprise et bonifiée au fil des années pour mieux répondre à la *question des besoins* en lien avec le coût d'élever un enfant. Cet angle de recherche a « dominé la majeure partie du débat pré-1940 concernant les coûts des enfants. » (Gray & Stanton, 2010, p. 102)

De la décennie 1960 jusqu'aux années 1990, l'approche budgétaire a perdu de l'attrait dans la littérature, au profit de l'analyse fondée sur les dépenses. Toutefois, à partir du milieu des années 1980, plusieurs chercheurs, dont Kerry Lovering en Australie, ont remis en lumière ses avantages, au point qu'il est aujourd'hui difficile de dégager une méthodologie dominante dans la littérature empirique. L'approche budgétaire connaît désormais un regain d'intérêt et est utilisée dans de nombreux pays à travers le monde.

Avantages et inconvénients

Cette approche repose nécessairement sur des jugements normatifs quant aux biens et services jugés essentiels. La définition et la composition du panier inclus dans un budget de référence reflètent donc inévitablement des choix de nature éthique ou sociale. Autrement dit, même s'ils s'appuient sur une expertise scientifique, ces budgets traduisent implicitement des normes ou des valeurs. En ce sens, la rigueur méthodologique impose au chercheur de justifier clairement les choix retenus.

Pour ces raisons, l'approche budgétaire est parfois critiquée. Ses détracteurs lui reprochent notamment son caractère jugé « non scientifique » ou « subjectif » (Borgeraas, 2008, p. 373 ; Saunders, 1998, p. 1-2). Par ailleurs, certains soulignent un écart potentiel entre les estimations produites et les dépenses réelles observées dans les microdonnées ce qui pourrait limiter la validité empirique des budgets de référence.

D'autres soutiendront que l'approche budgétaire demeure la meilleure méthode pour bien guider les décideurs dans l'élaboration des politiques publiques afférentes à « la détermination des seuils de pauvreté, l'aide sociale, les montants des allocations familiales ou la rémunération des familles d'accueil » (Bazarkulova et coll., 2017, p. 26). Le cadre méthodologique des normes budgétaires est particulièrement transparent et flexible, ce qui permet d'effectuer des analyses de sensibilité, en plus de laisser place à un débat constructif sur les aspects normatifs et empiriques du budget.

Bien que l'approche budgétaire présente des avantages indéniables, il ne faut pas sous-estimer la complexité de l'élaboration des normes qui la sous-tendent. Bradshaw (1993, p. 236) illustre bien ce défi en qualifiant cette tâche de « corvée désagréable », malgré sa grande pertinence. En effet, parvenir à un consensus sur plusieurs composantes de consommation s'avère particulièrement difficile. L'approche par budget de référence exige donc une mobilisation importante de ressources externes, et si son principe peut sembler simple en théorie, sa mise en œuvre est en réalité complexe et exigeante.

Méthodes d'estimation

Oldfield (1993) a identifié deux différentes méthodes pour estimer le coût d'un enfant à partir des budgets de référence. Ces méthodes diffèrent en ce qui concerne le traitement de la répartition des coûts des biens consommés collectivement par un ménage entre ses membres individuels.

La première option implique une estimation directe des coûts liés aux enfants en calculant la différence entre les budgets de ménages de compositions différentes. En d'autres termes, on peut déduire le coût d'élever un enfant en retranchant le budget d'un couple sans enfant de celui d'un couple avec un enfant. Cette méthode est qualifiée de « déductive ».

La seconde méthode est désignée sous le nom de « méthode détaillée ». Elle évalue le coût d'un enfant en ventilant toutes les dépenses du ménage. Elle distingue les coûts directement liés à l'enfant et attribue une part des dépenses partagées selon des règles normatives. Cela nécessite une analyse spécifique pour chaque bien figurant dans les budgets de référence.

À noter qu'il est aussi possible d'ignorer les coûts partagés et de comptabiliser uniquement les dépenses individualisables.

1.3. Approche par les dépenses

L'approche par les dépenses est couramment utilisée pour estimer le coût d'élever un enfant. En exploitant des données d'enquête sur les dépenses des ménages, elle cherche à répondre à la question de dépenses réelles :

« Combien les parents dépensent-ils réellement pour leurs enfants ? »

Les microdonnées d'enquête recueillent des informations descriptives détaillées sur un échantillon représentatif de ménages, en plus de rapporter leurs dépenses sur un vaste ensemble de catégories de biens et services. Elles offrent l'opportunité de mesurer empiriquement, de manière très directe, le coût d'un enfant en évaluant les dépenses associées aux enfants.

Cette approche se heurte toutefois à un obstacle important : les enquêtes disponibles fournissent le plus souvent des données agrégées sur les dépenses des ménages, sans identifier clairement celles qui sont spécifiquement liées aux enfants. Par ailleurs, plusieurs postes de dépense concernent des biens ou services partagés, consommés collectivement par le ménage. Les chercheurs doivent donc formuler des hypothèses, plus ou moins plausibles, afin d'estimer la part des dépenses attribuable aux enfants.

Naturellement, cette approche nécessite bien souvent l'utilisation de techniques d'estimation économétriques. Il s'agit donc d'effectuer des régressions afin de comparer les comportements de dépenses des familles ayant des enfants avec celles qui n'en ont pas, tout en contrôlant pour certaines caractéristiques observables (revenus du ménage, âge de l'enfant, nombre d'enfants, région géographique). Ainsi, pour chaque catégorie de dépenses relevée dans l'enquête, il est possible d'obtenir une estimation du coût associé aux enfants en comparant les différences observées entre les ménages.

Origine et développement de l'approche selon une enquête sur les dépenses

Avec les progrès de la théorie microéconomique et des techniques économétriques autour des années 1950, les économistes ont commencé à envisager l'utilisation des microdonnées pour estimer le coût des enfants. C'est dans ce contexte que l'approche par les dépenses s'est développée et popularisée, notamment entre les années 1960 et 1990. Plusieurs chercheurs y ont vu un moyen d'éviter les jugements normatifs associés aux budgets de référence. En s'appuyant sur les enquêtes de dépenses, cette approche permettait d'aborder la question de manière plus directe apparaissait davantage objective.

Avantages et inconvénients

Les enquêtes sur les dépenses présentent l'avantage notable de refléter directement la manière dont les ménages répartissent leur budget entre les différents postes de consommation. C'est notamment pour cette raison que Lazear et Michael (1988) considèrent l'approche par les dépenses comme la plus appropriée pour établir les paiements de pension alimentaire dans les cas de divorce (Browning, 1992, p. 1440). À tort ou à raison, cette méthode est généralement mieux accueillie et moins critiquée, car son cadre méthodologique semble exempt de jugements normatifs.

D'autres chercheurs soutiennent au contraire que cette démarche économétrique repose sur des hypothèses souvent trop fortes, voire difficilement justifiables. Elle offrirait ainsi une illusion d'objectivité, en dissimulant « des implications normatives dans des mesures statistiques » (Borgeraas & Brusdal, 2008, p. 385). Le principal inconvénient de cette approche réside dans le recours à des méthodes d'estimation indirectes pour individualiser les dépenses, un exercice qui requiert inévitablement l'adoption d'hypothèses parfois discutables.

Un autre inconvénient de cette approche est qu'elle ne tient pas compte de l'impact des préférences ou des anticipations des parents dans le processus de prise de décision des dépenses. En effet, en spécifiant des règles de répartition des dépenses, on assume que les variations des estimations entre les familles sont dues à des changements dans les coûts des biens. Or, il pourrait très bien s'agir d'un effet de substitution ou d'un changement de préférence des parents. Par exemple, les parents pourraient décider de moins aller au restaurant lorsqu'ils ont un enfant, ou de diminuer les dépenses liées aux loisirs, car ceux-ci préfèrent désormais passer plus de temps en famille. Comment déterminer si ce changement est causé par un changement de préférence ou encore par un changement de coûts ?

Dans un contexte idéal, les données d'enquêtes permettraient d'avoir de l'information sur « qui consomme quoi » dans un ménage, mais ce n'est que très rarement le cas (Browning, 1992, p. 1441).

Par ailleurs, Bazarkulova et coll. mentionnent qu'une enquête longitudinale permettrait une meilleure compréhension des changements de préférences de consommation des familles en fonction de l'évolution de leur composition. Malheureusement, ce type de base de données est rarement produit en raison de ses coûts importants.

Méthodes d'estimation des biens partagés

Il existe de nombreuses méthodes pour estimer la part des coûts associés aux enfants lorsqu'on est confronté à des postes de dépenses agrégées ou à des biens partagés. En voici quelques-unes¹ :

1. Méthode par différence (par coût marginal) : Au moyen d'une régression, faire la différence entre un ménage sans enfant et un ménage avec enfant en contrôlant pour les caractéristiques observables.
2. Méthode *per capita* : Répartir également les dépenses à travers les membres du ménage. N'exige pas de méthode économétrique.
3. Méthode normative : Déterminer la part des dépenses attribuable aux enfants sur la base d'un jugement normatif. S'appuie souvent sur de la documentation externe scientifique ou gouvernementale. N'exige pas de méthode économétrique.
4. Méthode par chambre supplémentaire : Spécifiquement applicable au poste de dépenses en logement, cette méthode bien répandue consiste à calculer le coût d'un enfant en mesurant le coût d'une chambre supplémentaire dans les microdonnées. On suppose que la présence d'un enfant dans un foyer n'affecte pas le nombre d'aires communes, mais affecte uniquement le nombre de chambres à coucher.

Chacune de ces méthodes implique des hypothèses qui leur sont propres. Il est donc crucial de les identifier clairement et de les justifier avant même d'effectuer les estimations.

1.4. Approche par échelles d'équivalence

Enfin, les échelles d'équivalence peuvent être utilisées afin d'analyser le coût d'élever un enfant. Tout comme l'approche par les dépenses, l'approche par échelles d'équivalence s'appuie sur des données issues d'enquêtes sur les dépenses afin d'analyser les décisions d'allocation des ménages. C'est une approche qu'on retrouve particulièrement dans les études académiques en raison de ses assises hautement théoriques.

La façon dont les économistes conçoivent le coût de l'enfant est souvent liée à la notion de niveau de vie. Elle repose sur l'idée que deux ménages ayant un revenu identique, mais une composition différente, n'ont pas le même niveau de vie. Comme l'illustrent Jeandidier et Ray (2006, p. 7) : « un couple sans enfant disposant de 1 000 euros n'a pas le même niveau de vie qu'un couple avec un enfant disposant aussi de 1 000 euros ».

Cette approche s'appuie sur l'idée que le coût d'un enfant peut être estimé en calculant le revenu additionnel nécessaire pour qu'un ménage avec enfant retrouve le même niveau de bien-être que

¹ Source : USDA 2015

lorsqu'il n'en avait pas. L'utilisation des échelles d'équivalence permet ainsi d'ajuster les revenus en fonction de la composition et des caractéristiques spécifiques des ménages.

Contrairement aux méthodes précédentes, les échelles d'équivalence ne quantifient pas directement le coût d'avoir un enfant sous forme monétaire. Elles fournissent plutôt une estimation relative, une mesure en termes d'unités de consommation. Le principe central des échelles d'équivalence repose sur l'idée que les besoins d'un ménage augmentent avec sa taille, mais pas de façon proportionnelle au nombre de personnes. Elles permettent ainsi de tenir compte des économies d'échelle dans les dépenses familiales, notamment celles liées aux enfants. Dans cette optique, il devient pertinent d'exprimer le coût d'un enfant comme un ratio de revenu nécessaire, comparé à celui d'un ménage sans enfant. L'objectif est alors de répondre à une question d'égalité de bien-être, ou d'« iso-bien-être » :

« De quel revenu supplémentaire une famille avec enfants a-t-elle besoin pour être aussi bien lotie qu'une famille sans enfants ? »

Les méthodes pour calculer les échelles d'équivalence varient « en fonction des hypothèses faites concernant l'impact des enfants sur la fonction de demande » (Gray & Stanton, 2010, p. 105).

Origines et développement de l'approche par échelles d'équivalence

L'origine des échelles d'équivalence fait l'objet de divergences parmi les auteurs. Selon Ekert-Jaffé (1994), les premières tentatives de construction d'échelles de consommation remontent aux travaux de William Petty en 1691. Browning (1992) situe plutôt leur émergence explicite à la fin du XVIII^e siècle, dans les travaux de Young, qui cherchait à ajuster le revenu des ménages en fonction de leur composition afin de permettre des comparaisons plus équitables.

Avant 1950, le calcul des échelles d'équivalence s'appuyait principalement sur les méthodes proposées par Engel (1895) et Rothbard (1945), qui estimaient qu'il était possible d'approcher le niveau de bien-être à partir de certains postes de dépense spécifiques. Toutefois, cette approche a été critiquée pour sa simplification excessive et son absence de fondements solides en microéconomie.

Ce n'est qu'au « lendemain de la Seconde guerre mondiale, avec le développement des sciences économiques sur des sujets comme les inégalités, la pauvreté ou la consommation », que la littérature sur les échelles d'équivalence va connaître un essor considérable (Hotte & Martin, 2015, p. 27).

Dans les années 1950, l'échelle d'Oxford va s'imposer dans la littérature, avant d'être officiellement adoptée par l'OCDE en 1982. L'échelle d'Oxford reposait sur le principe d'unités de consommation (UC) qui étaient attribuées à chaque membre d'un ménage. Initialement, cette échelle établissait 1 UC pour la personne de référence du ménage, 0,7 UC pour une personne de 14 ans et plus et 0,5 UC pour un enfant de moins de 14 ans (Hotte & Martin, 2015, p. 27).

Dans le même temps, une multitude de travaux académiques de modélisation de fonctions de demande seront publiés. Insatisfaits des fortes hypothèses des méthodes d'Engel et Rothbard, plusieurs économistes ont voulu chercher à mieux modéliser les décisions des ménages avec des

fonctions d'utilité en adéquation avec la théorie de la demande du consommateur. Ce n'est qu'à partir des années 1980-1990 que les modèles basés sur des systèmes complets d'équations de demande sont devenus la méthode privilégiée pour développer les échelles d'équivalence.

En réponse aux critiques portant notamment sur la sous-estimation des économies d'échelle, Haagenars et ses collègues ont proposé en 1994 une révision de l'échelle d'équivalence de l'OCDE. Leur proposition visait à réduire les UC attribuées aux membres additionnels du ménage, passant de 0,7 à 0,5 pour les personnes de 14 ans et plus, et de 0,5 à 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans.

Malgré cette proposition, les rapports récents de l'OCDE privilégient une méthode plus simple à appliquer pour considérer les économies d'échelles : l'échelle en racine de la taille du ménage, qui ne tient pas compte de l'âge des membres.

Cette approche attribue à chaque ménage un nombre d'unités de consommation égal à la racine carrée du nombre de personnes qui le composent (Hotte & Martin, 2015, p. 27). Il convient toutefois de noter que toutes les échelles de l'OCDE reposent sur une hypothèse potentiellement discutable : celle selon laquelle le coût relatif d'un enfant demeure constant en fonction du revenu du ménage (Hotte & Martin, 2015, p. 28).

Le tableau 1 présente une comparaison des trois échelles d'équivalence appliquées à un ménage composé d'un couple avec deux enfants âgés respectivement de 8 et de 14 ans. Selon l'échelle retenue, ce ménage se voit attribuer un nombre d'unités de consommation variant entre 2 et 2,9 UC.

Tableau 1. **Nombre d'unités de consommation (UC) d'un ménage composé d'un couple avec deux enfants (8 et 14 ans)**

	Adulte de référence	Autre personne ≥ 14 ans	Enfant ≥ 14 ans	Enfant < 14 ans	Total UC
Échelle d'Oxford (ancienne)	1	0,7	0,7	0,5	2,9
Échelle OCDE modifiée (1994)	1	0,5	0,5	0,3	2,3
Échelle en racine carrée de la taille		s. o			2

Malgré l'abondance des travaux consacrés à la modélisation des fonctions de demande et à l'estimation des échelles d'équivalence, aucun consensus clair n'émerge dans la littérature quant à une méthode standard d'estimation (OCDE, 2013, p. 173).

Méthodes d'estimation

Le principal enjeu de cette approche réside dans la manière de définir et de mesurer le niveau de bien-être. Il est possible de distinguer quatre principales méthodes pour mesurer le niveau de bien-être :

1. **Méthode d'Engel**: Elle considère les dépenses alimentaires comme un indicateur du niveau de vie. Cette approche suppose que les familles avec et sans enfants atteignent le même niveau de satisfaction ou d'utilité lorsque la part de leur revenu consacrée à l'alimentation est constante.

2. **Méthode de Rothbard** : Cette méthode utilise certains biens destinés aux adultes, tels que les vêtements, l'alcool ou le tabac, comme indicateurs approximatifs du niveau de bien-être.
3. **Méthode avec système complet d'équations de demande** : En utilisant un système complet d'équations de demande, cette approche considère des fonctions d'utilité pour mesurer le niveau de bien-être. Le système d'équations permet de comprendre comment les variations dans une catégorie peuvent influencer les dépenses dans d'autres catégories. Par exemple, une augmentation de la consommation alimentaire pourrait induire une réduction dans une autre catégorie. Cette méthode se révèle utile pour analyser les interactions et les effets de substitutions entre les diverses dépenses des familles. Elle peut ainsi corriger l'hypothèse restrictive des échelles fixes de l'OCDE en intégrant explicitement le revenu dans les fonctions de demande du ménage.
Barten (1964) peut être considéré comme le précurseur de cette méthode, avant qu'elle ne soit améliorée au fil du temps par les travaux de nombreux chercheurs, dont Gorman, Deaton, Muellbauer, Ray, Jorgenson, Slesnick et Nelson.
4. **Méthode subjective** : Cette méthode repose sur des variables subjectives autodéclarées par les ménages afin de mesurer le niveau de vie. Il s'agit donc de construire des échelles d'équivalence « en comparant les réponses de ménages de composition et de revenu différents à des questions sur leur niveau de vie ressenti » (Hotte et Martin, 2015, p. 33). C'est une méthode qui est particulièrement utilisée dans les pays européens.

Avantages et inconvénients

Bien que les méthodes d'Engel et de Rothbard soient simples à mettre en œuvre, elles reposent sur des hypothèses restrictives qui peuvent ne pas toujours être justifiables. En effet, plusieurs critiques soulignent que le recours à une seule catégorie de dépenses pour mesurer le bien-être néglige la possibilité que les préférences des parents évoluent avec l'arrivée d'un enfant. Celle-ci peut entraîner des changements significatifs dans l'allocation du budget et du temps, notamment en ce qui concerne les loisirs.

Les avis restent partagés quant à la méthode subjective. Ses détracteurs soulignent la forte sensibilité des résultats à la formulation des questions, ainsi que le biais potentiel lié à la tendance des répondants à se comparer à leur entourage lorsqu'ils évaluent leur niveau de vie, ce qui pourrait conduire à une sous-estimation. De plus, certains répondants pourraient ajuster leurs réponses en anticipant une utilisation du sondage pour déterminer des prestations gouvernementales. À l'inverse, les partisans de cette approche estiment qu'elle permet de mieux capter le ressenti réel des ménages, tout en évitant les hypothèses restrictives des méthodes objectives.

Bazarkulova et coll. suggèrent de privilégier un système complet d'équations de demande en raison de ses « fondements théoriques plus solides » par rapport aux deux autres méthodes (c'est-à-dire par rapport à la méthode par budget de référence et par les dépenses réelles). L'intérêt d'utiliser un système complet d'équations de demande pour estimer le coût d'un enfant résiderait dans sa capacité à capter les choix de consommation des ménages en réponse à des changements de prix, de revenus et d'autres facteurs pertinents, tels que l'ajout d'un enfant.

Tout comme pour la méthode par les dépenses, les avantages d'un système complet d'équations de demande sont décuplés lorsqu'on dispose de données longitudinales. En effet, ces dernières permettent d'obtenir des informations plus détaillées sur les réponses de la demande à long terme. Cependant, ces types de données, plus coûteux à produire pour les agences statistiques, sont rarement disponibles, a fortiori sur de longues périodes.

Bien que la méthode par système complet d'équations de demande puisse sembler plus sophistiquée et rigoureuse, elle présente aussi d'importantes limites selon les choix techniques ou hypothèses économétriques retenus par les chercheurs. En outre, ces modèles sont également soumis aux hypothèses fortes de la théorie économique néoclassique, telles que l'homogénéité des biens, la rationalité des individus et l'information parfaite.

Lazear et Michael (1988) suggèrent que c'est l'approche à préconiser pour construire des mesures d'inégalités cohérentes. Les auteurs expliquent que « la construction d'un indice d'inégalités nécessite implicitement des comparaisons interpersonnelles » et qu'il faut donc « corriger le revenu familial » en fonction de sa composition (Browning, 1992, p. 1440).

Les échelles d'équivalence demeurent un outil intéressant pour « comparer le bien-être des familles ayant des revenus et des structures démographiques différentes » (Browning, 1992, p. 1440).

Bref, malgré son imperfection, cette approche permet non seulement de mettre en évidence les économies d'échelle, mais aussi de considérer les changements de préférences et les effets de substitution avec l'arrivée d'un enfant.

1.5. Enseignements tirés de la littérature et limites méthodologiques

Ce survol méthodologique met en évidence que le « coût des enfants » n'est pas un concept unique, mais dépend fortement des conventions retenues. Les estimations doivent donc être interprétées comme des ordres de grandeur plutôt que comme des mesures strictement comparables.

2. SURVOL EMPIRIQUE

De nombreuses études, tant canadiennes qu'internationales, ont mobilisé l'une ou l'autre des trois méthodes évoquées précédemment pour estimer le coût d'élever un enfant. Ce champ de recherche a suscité l'intérêt de divers acteurs, allant des organismes gouvernementaux aux firmes de consultation privée, en passant par les instituts de recherche universitaire. Il est donc pertinent de revenir sur certaines de ces contributions afin de mieux se repérer dans cette littérature empirique particulièrement riche.

L'annexe 1 présente un aperçu synthétique des principales estimations recensées dans la littérature, accompagné d'un tableau les harmonisant en dollars de 2025 afin d'en faciliter la comparaison.

2.1. Canada

Dans le contexte canadien, la question du coût d'élever un enfant a fait l'objet d'une attention médiatique soutenue au cours des dernières années. Parallèlement, le poids financier que représente ce coût pour les familles a retenu l'intérêt de plusieurs partis politiques, qui ont proposé diverses mesures visant à l'atténuer.² Toutefois, la diversité des estimations relayées dans l'espace public, de même que certaines limites en matière de transparence, ont pu donner l'impression d'un champ de recherche fragmenté. Examinons maintenant quelques études ayant exercé une influence notable au Canada.

a) Phipps (1998)

Certaines études académiques ont employé une approche basée sur les échelles d'équivalence pour calculer le coût d'élever un enfant au Canada. L'étude pionnière de Phipps (1998) cherche à incorporer la théorie économique de la demande des consommateurs. C'est l'une des premières à avoir utilisé un système complet d'équations de demande pour élaborer des échelles d'équivalence concernant le coût des enfants.

En s'inspirant des travaux théoriques de Deaton et Muellbauer (1980), l'auteur s'appuie sur un modèle cherchant à estimer une fonction d'utilité du ménage à partir des données provenant des Enquêtes sur les dépenses familiales de Statistique Canada (FAMEX) des années 1978, 1982, 1986 et 1992. Selon les estimations de Phipps, un couple avec un enfant aurait besoin d'un revenu supérieur de 16 % par rapport à un couple sans enfant ayant des caractéristiques similaires, pour maintenir un niveau de vie équivalent. Par ailleurs, l'étude souligne les divergences entre les échelles d'équivalence obtenues et celles issues des études utilisant la méthode d'Engel ou Rothbard.

² La question du soutien financier aux familles a donné lieu à plusieurs interventions au niveau fédéral. Par exemple, la Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) a été augmentée et élargie par le gouvernement conservateur en 2015. Ce programme, et d'autres mesures, ont été remplacées plus tard par l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) sous le gouvernement libéral élu en 2016. Par ailleurs, les accords pancanadiens sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, réclamés de longue date par le Nouveau Parti démocratique, ont été mis en œuvre par le gouvernement libéral en 2021.

b) Département de l'agriculture du Manitoba (2004)

Jusqu'en 2004, le ministère de l'Agriculture du Manitoba a produit des guides budgétaires permettant d'estimer le coût d'élever un enfant. Ces estimations étaient élaborées par le département d'économie domestique, composé d'experts pluridisciplinaires, qui définissaient un panier de biens et services évalué annuellement pour les milieux urbains et ruraux de la province. Les Guides budgétaires visaient à fournir des repères pour établir un budget représentatif du niveau de vie des familles manitobaines. Ils servaient de référence tant pour les professionnels du domaine financier que pour les parties prenantes du milieu juridique, tout en soutenant les ménages dans leur planification budgétaire. La plus récente publication estimait le coût annuel d'un enfant à près de 167 000 \$ en 2004.³

Ces estimations ont également servi à calculer le coût d'élever un enfant, présenté dans des fiches d'information sur les coûts de la vie. Les travaux de Manitoba Agriculture ont exercé une grande influence sur les travaux ultérieurs au Canada. D'ailleurs, l'ancien ministre des Finances du Canada, Joe Oliver, a utilisé ces estimations en 2015 pour une note d'information sur l'évolution du coût associé aux enfants.

c) Magazine MoneySense (2011)

Les études canadiennes utilisant l'approche par les dépenses sont plus rares. Il convient tout de même de mentionner l'étude publiée en 2011 par le magazine MoneySense. Réalisée par « People Patterns Consulting », cette recherche s'appuie sur les microdonnées de l'Enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada. Elle adopte une méthode d'estimation par différence pour évaluer les dépenses associées aux enfants.

L'auteur conclut que le coût moyen annuel en 2011 pour élever un enfant s'élève à 12 825 \$.⁴ Toutefois, l'article publié par MoneySense fournit peu d'informations sur la méthodologie utilisée, ce qui limite considérablement les possibilités d'analyse critique et d'évaluation de la rigueur de l'estimation.

d) Winnipeg Harvest & the Social Planning Council of Winnipeg (2012)

Le « Winnipeg Harvest & the Social Planning Council of Winnipeg » a également fourni des budgets de référence pour atteindre un « niveau de vie juste, modeste et acceptable » (Winnipeg Harvest, 2012). Même si ses rapports n'exposent pas directement le coût d'élever un enfant, il précise toutefois le budget nécessaire pour différentes compositions familiales.

e) Institut Fraser (2013)

Il est aussi important de mentionner l'étude de l'institut Fraser, publiée en 2013, indiquant que le coût pour élever un enfant oscillait entre 3 000 \$ et 4 500 \$ par année.⁵ Pour arriver à ces chiffres, l'auteur, Christopher Sarlo reprend et ajuste les estimations des budgets de référence du Manitoba Agriculture et du Dispensaire diététique de Montréal. Sarlo a été vivement critiqué pour avoir sous-

³ Soit 261 606\$ en dollars de 2025, cumulés sur 18 ans.

⁴ Soit 316 221 \$ en dollars de 2025 cumulés sur 18 ans.

⁵ Soit 90 235 \$ en dollars de 2025, cumulés sur 18 ans.

estimé le réel coût d'élever un enfant, en omettant volontairement d'inclure les frais de garde et de logement dans son estimation.

f) Dispensaire diététique de Montréal (2015)

Deux autres organisations ont mis au point des budgets de référence pour établir les coûts nécessaires pour atteindre un niveau de vie spécifique. Depuis 1959, le Dispensaire diététique de Montréal perfectionne son approche pour fournir des rapports périodiques établissant les lignes directrices d'un budget standard pour les familles montréalaises. Leur plus récente publication à ce sujet date de 2015, où l'on estimait des budgets de référence pour deux normes, soit celle de subsistance (environ 5 800 \$ par année) et celle du confort minimum (environ 8 000 \$ par année) ⁶. Selon l'étude, le coût d'un enfant varie selon la taille de la famille, l'âge et le sexe de l'enfant.

g) Statistique Canada (2023)

En 2023, la Direction des études analytiques de Statistique Canada a publié une étude intitulée « Estimer les dépenses liées aux enfants effectuées par les familles au Canada, 2014 à 2017 ». L'étude propose une méthodologie basée sur une approche par les dépenses en exploitant des microdonnées groupées provenant de quatre cycles de l'Enquête sur les dépenses des ménages, de 2014 à 2017. Il s'agit essentiellement d'une application de la méthodologie proposée par Lino et coll. (2017) du USDA (voir ci-après), adaptée au contexte canadien. Les auteurs rapportent qu'un enfant issu d'une famille biparentale à revenu moyen impliquerait des dépenses annuelles de 15 300 \$ à 17 420 \$ en 2017.⁷ La méthodologie est davantage expliquée à la prochaine section.

h) Hardbacon (2024)

Selon un article publié sur le site web de *Hardbacon*, le coût d'élever un enfant au Québec jusqu'à l'âge de 22 ans s'élèverait à environ 391 000 \$ en 2024.⁸ Cette estimation repose sur les données de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) concernant les dépenses moyennes des ménages en 2019, qui ont ensuite été actualisées afin de refléter l'évolution de l'inflation⁹. Le scénario retenu est celui d'une famille type composée d'un couple avec deux enfants et disposant d'un revenu médian. L'évaluation tient compte de l'ensemble des principaux postes de dépenses, mais elle intègre également les pertes de salaires associées à l'enfant. L'article indique également que les subventions et crédits d'impôt destinés aux familles permettrait de réduire le coût d'élever un enfant au Québec jusqu'à 22 ans de près de 70 000 \$, portant le total à 321 000 \$ en 2024.

Les figures 1 et 2 ci-après présentent un portrait synthétique des différentes estimations du coût d'élever un enfant au Canada, exprimées à la fois sur une base annuelle et cumulées sur une période de 18 ans. Afin de faciliter la comparaison entre les études et dans le temps, l'ensemble des montants a été converti en dollars constants de 2025.

⁶ Soit 105 025 \$ et 140 115 \$, respectivement, en dollars de 2025, cumulés sur 18 ans.

⁷ Soit environ 370 701 \$ en dollars de 2025, cumulés sur 18 ans.

⁸ Soit 326 525 \$ en dollars de 2025, cumulés sur 18 ans.

⁹ À noter que les dépenses moyennes des ménages et les coefficients budgétaires de l'ISQ sont basées sur l'*Enquête sur les dépenses des ménages* de Statistique Canada.

Figure 1. **Diverses estimations annuelles du coût d'élever un enfant, Canada, en dollars de 2025**

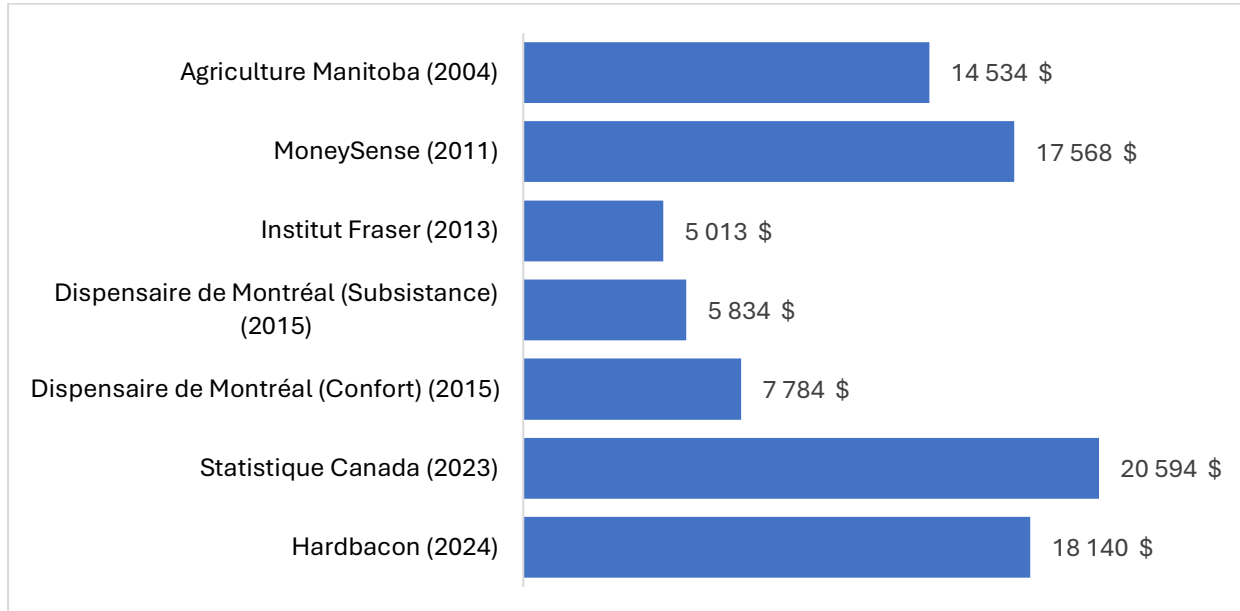
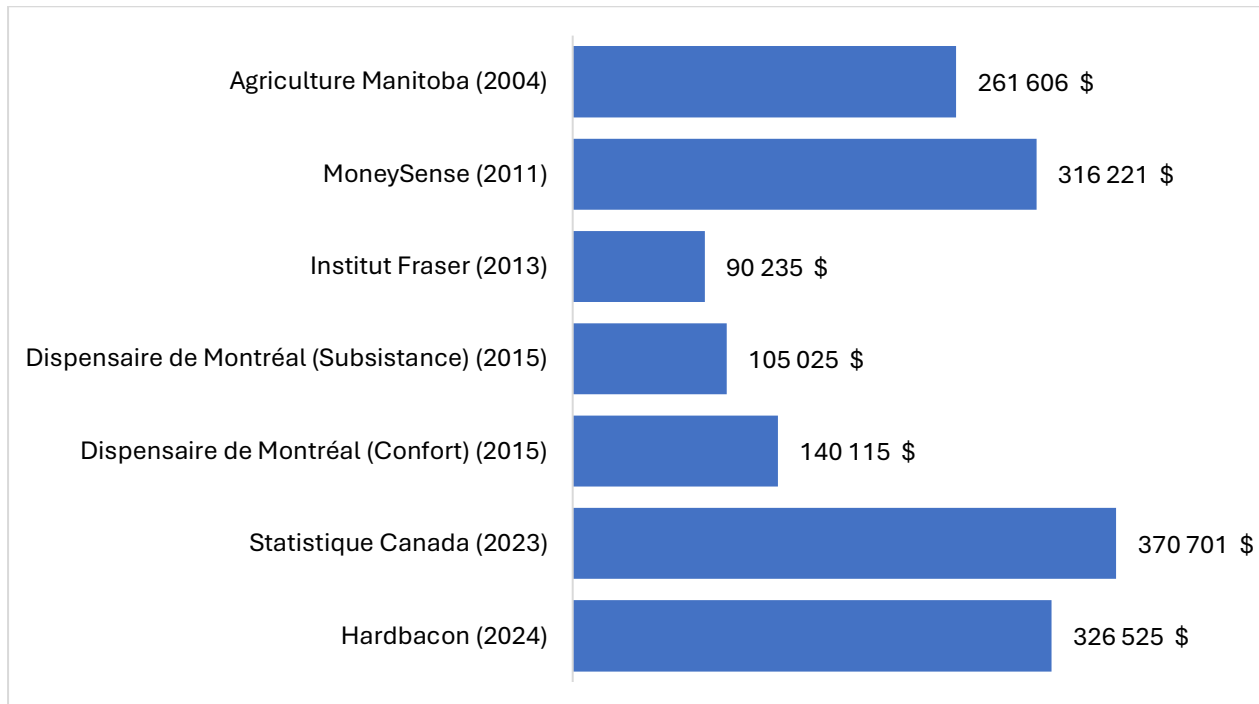


Figure 2. **Diverses estimations (cumulées sur 18 années) du coût d'élever un enfant, Canada, en dollars de 2025**



2.2. États-Unis

Les États-Unis ont également un historique notable en ce qui a trait à l'estimation des dépenses engendrées pour élever un enfant. La littérature américaine dans ce domaine est principalement connue pour ses estimations annuelles fondées sur le « US Consumer Expenditure Survey » du United States Department of Agriculture (USDA), publiées depuis 1960. Les estimations du USDA sont souvent utilisées comme référence par les divers paliers gouvernementaux afin de calculer les pensions alimentaires destinées aux enfants. Le rapport le plus récent du USDA, par Lino et coll. (2017), suggérait un coût de 320 712 \$ pour élever un enfant jusqu'à l'âge de 17 ans au sein d'une famille à revenu moyen composée d'un couple marié et de deux enfants (USDA, 2017). L'étude du USDA se distingue par sa transparence, en exposant en détail les précisions méthodologiques. La méthodologie est détaillée à la prochaine section.

2.3. Australie

L'Australie a apporté des contributions importantes à la recherche sur le coût d'élever un enfant, principalement à travers des travaux d'envergure fondés sur l'approche budgétaire. Dès le début du XX^e siècle, Justice Higgins utilisait déjà une forme rudimentaire de budget de référence dans ses travaux ayant influencé la détermination du salaire minimum (Saunders, 1998). Après une période de relative stagnation, la question est relancée dans les années 1980, lorsque le gouvernement australien souligne la nécessité de définir les biens et services correspondants à un niveau de vie « austère, mais tolérable ».

C'est dans ce contexte que Kerry Lovering développe, en 1984, le premier cadre australien par budget de référence pour évaluer le coût d'un enfant, ouvrant la voie à de nombreuses études ultérieures. Parallèlement, Donald Lee se distingue à la fin des années 1980 comme un précurseur de l'approche par les dépenses réelles, fondée sur les enquêtes de consommation des ménages.

Les travaux de Peter Saunders, de l'Université du New South Wales, occupent une place centrale dans cette littérature. En 1995, le Social Policy Research Centre (SPRC) de cette université est mandaté pour élaborer des normes budgétaires indicatives pour différents types de ménages, incluant une évaluation des coûts associés aux enfants. Cette initiative aboutit à un rapport de référence majeur (Saunders et coll., 1998), reposant sur deux normes : une norme « modeste, mais adéquate », permettant une pleine participation sociale, et une norme « à faible coût », correspondant à un niveau de vie frugal, mais socialement acceptable.

Initialement limitées à Sydney, les estimations du SPRC indiquaient des coûts annuels pour la norme à faible coût et pour la norme modeste, mais adéquate. Ces estimations ont ensuite été actualisées et étendues à l'ensemble des capitales australiennes (Henman, 2005). D'autres travaux, notamment ceux de l'Université de Canberra, ont mobilisé une approche par les dépenses pour estimer le coût total d'élever des enfants jusqu'à l'âge adulte, tandis que certaines études plus récentes ont intégré des coûts indirects (temps, loisirs, soins personnels), conduisant à des estimations plus élevées.

2.4. Europe

La question du coût d'élever un enfant a aussi été explorée dans de nombreux pays européens, notamment au Royaume-Uni, en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves. On attribue d'ailleurs généralement au Royaume-Uni le développement des budgets de référence. (Voir Section 1.2).

Plutôt que de tenter une revue exhaustive d'une littérature européenne aussi abondante que diversifiée, nous présentons ici quelques contributions jugées particulièrement éclairantes.

Publiée en 2015 par le ministère des Solidarités et de la Santé de la France, cette étude s'appuie sur les données des enquêtes « Budgets de familles » menées par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Rozenn Hotte et Henri Martin y examinent le coût d'un enfant à partir de deux angles d'analyse complémentaires, offrant un éclairage pertinent sur les enjeux méthodologiques associés à ce type d'estimation.

Le premier chapitre de l'étude compare les montants de dépenses et les structures budgétaires des ménages avec et sans enfants. De plus, cette section fournit une estimation du coût individualisable des enfants en additionnant les dépenses directement attribuables aux enfants (i.e exclusion des biens partagés).

Le deuxième chapitre cherche à comparer les niveaux de vie des personnes seules et des familles. L'étude revisite les échelles d'équivalence selon la méthode subjective afin de tenir compte de l'évolution des structures de consommation. Depuis 1995, les échelles semblent demeurer stables, bien que les estimations soient particulièrement sensibles à la spécification retenue.

Au Royaume-Uni, Oldfield et Bradshaw (2011), à partir du « Minimum Income Standard », estiment qu'en 2010 le coût minimal annuel d'un enfant (hors frais de garde) correspondait à environ 4 000 à 6 000 livres sterling selon l'âge. Converti en dollars canadiens et ajusté en parité de pouvoir d'achat, cela représente approximativement entre 8 500 \$ et 11 000 \$ par année.¹⁰ Plus récemment, un rapport du « Child Poverty Group of Action » indiquait qu'il faudrait 12 601 \$ pour élever un enfant jusqu'à l'âge adulte en 2022, par année en moyennant le coût d'un premier et d'un deuxième enfant pour un couple (Hirsh & Stone, 2022).

2.5. Que retenir de ce survol empirique ?

Le principal enseignement issu de ce survol empirique réside dans la forte hétérogénéité des estimations du coût d'élever un enfant, observée dans la littérature. Cette disparité s'explique en grande partie par le caractère fondamentalement relatif et normatif de l'objet étudié, auquel s'ajoute l'absence de consensus quant aux approches méthodologiques à privilégier.

¹⁰ "A minimum standard of living in Britain today includes, but is more than just food, clothes and shelter. It is about having what you need in order to have the opportunities and choices necessary to participate in society." (Oldfield & Bradshaw, 2011, p.132)

Dans ce contexte, l'exercice d'estimation du coût d'un enfant s'avère particulièrement délicat, dans la mesure où les résultats sont étroitement dépendants des choix méthodologiques et des hypothèses retenues. Toutefois, malgré cette variabilité, la pertinence de la démarche demeure entière. La production d'estimations, même imparfaites ou différenciées selon les approches, contribue à établir des repères plausibles pour les parents et à éclairer les décisions individuelles.

Ces estimations constituent également des points de référence essentiels pour l'action publique, en offrant un cadre d'analyse utile à l'élaboration et à l'évaluation des politiques de soutien aux familles. Ainsi, la diversité des résultats observés ne saurait être interprétée comme le signe d'une littérature incohérente ou peu fiable, mais plutôt comme le reflet de la complexité intrinsèque de la question et de la nécessité d'adopter une approche nuancée, transparente et rigoureuse dans l'analyse des coûts associés à la parentalité.

3. ENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES ET ÉTUDES DE RÉFÉRENCE

Cette section vise à dégager les principaux enseignements méthodologiques de la littérature et à justifier le choix des études de référence mobilisées par la suite. Les survols méthodologique et empirique mettent en lumière la complexité inhérente à l'estimation du coût d'élever un enfant, ainsi que la grande disparité des résultats observés dans la littérature. Il s'agit d'un objet de recherche fondamentalement normatif et subjectif, ce qui rend toute tentative de quantification particulièrement délicate.

Plusieurs défis méthodologiques se posent lorsqu'on compare les études empiriques : périmètres de dépenses différents, hypothèses de consommation variables, sources de données hétérogènes et traitements distincts des coûts indirects. Ces éléments expliquent une part importante de la dispersion observée dans les résultats.

3.1. L'étude du département de l'Agriculture des États-Unis (USDA)

Dans cette perspective, l'étude du département de l'Agriculture des États-Unis (USDA), publiée en 2017, constitue une référence méthodologique importante. Elle vise à estimer les dépenses engagées par les familles pour élever un enfant de la naissance jusqu'à l'âge de 17 ans, en tenant compte de variables telles que le revenu du ménage, la composition familiale, la région de résidence et l'âge de l'enfant.

Fondée sur les données du Consumer Expenditure Survey (2011-2015), administré par le Bureau of Labor Statistics, l'étude s'appuie sur un large échantillon représentatif de plus de 30 000 ménages. L'analyse privilégie une estimation des dépenses directes des parents (logement, alimentation, transport, vêtements, soins de santé, éducation et biens divers), excluant ainsi les coûts indirects comme le temps parental ou les pertes de revenu liées à la parentalité.

La méthodologie combine des données spécifiquement liées à l'enfant (vêtements, garde, éducation) et des données agrégées au niveau du ménage, que les auteurs allouent selon différentes méthodes. Par exemple, les dépenses de logement sont estimées à partir du coût moyen d'une chambre additionnelle, tandis que les dépenses alimentaires et de santé sont réparties selon des parts budgétaires issues de plans alimentaires de l'USDA et de l'enquête MEPS (Medical Expenditure Panel). Les postes comme le transport et les biens divers sont attribués selon une méthode per capita. L'ensemble repose sur des analyses économétriques (régressions OLS et Tobit) intégrant des variables comme le revenu, le nombre d'enfants, l'âge du plus jeune enfant et la région de résidence.

Les résultats sont ensuite ajustés en fonction de la taille du ménage, le modèle de référence étant une famille de deux enfants. Des coefficients sont appliqués pour estimer les coûts dans d'autres configurations : +27 % pour un enfant unique et -24 % pour une famille de trois enfants ou plus (-22 % pour les familles monoparentales).

Les coûts sont également ventilés par groupe d'âge, afin de refléter les variations dans les dépenses tout au long du développement de l'enfant. Au final, pour une famille à revenu moyen avec deux

enfants, le coût d'élever un enfant jusqu'à l'âge de 17 ans est estimé à 233 610 \$ US (en dollars de 2015), tout en soulignant que cette estimation demeure sensible aux choix méthodologiques et aux contextes socioéconomiques.

La méthodologie retenue par l'USDA dans son rapport de 2017 représente donc un choix pertinent et rigoureux pour estimer le coût d'élever un enfant. Rappelons ses principaux éléments :

- Source de données fiable et représentative, le Consumer Expenditure Survey : permet de capter une grande diversité de profils familiaux et de comportements de consommation.
- Ventilation détaillée des dépenses selon les postes budgétaires (logement, alimentation, transport, santé, garde, etc.) : offre une lecture nuancée des coûts associés à la parentalité.
- Utilisation de méthodes d'allocation adaptées à la nature de chaque dépense : par exemple, le coût du logement est estimé à partir du prix moyen d'une chambre supplémentaire, alors que les dépenses de santé et d'alimentation sont réparties selon des parts budgétaires issues de sources externes reconnues.
 - Permet d'éviter l'application arbitraire d'un modèle unique à l'ensemble des composantes du budget.
- Analyse économétrique reposant sur des modèles solides intégrant des variables clés comme le revenu, la composition familiale, l'âge de l'enfant et la région de résidence.
 - Permet de contrôler statistiquement les facteurs de variation et d'offrir des résultats comparables entre différents types de ménages.
 - Les ajustements proposés selon la taille du ménage renforcent également l'opérationnalité de cette méthode.
- Facilement transposable dans d'autres contextes nationaux : équilibre entre rigueur scientifique, transparence des hypothèses et applicabilité concrète, tant pour les chercheurs que pour les décideurs publics.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que l'étude publiée par Statistique Canada en 2023, fondée sur des données canadiennes, a retenu ce cadre méthodologique.

3.2. L'analyse de Statistique Canada

L'étude « Estimer les dépenses aux enfants effectuées par les familles liées au Canada », publiée par Statistique Canada en juin 2023, représente la première tentative méthodologiquement rigoureuse, à l'échelle nationale, d'estimer le coût d'élever un enfant au Canada selon l'approche par les dépenses à partir de données empiriques. Devant l'absence de consensus méthodologique dans la littérature internationale, l'organisme fédéral a donc choisi d'adapter à son contexte le cadre développé par le USDA, utilisé aux États-Unis depuis plus de 60 ans.

Comme précisé précédemment, cette méthode se distingue par sa capacité à ventiler les dépenses parentales directes selon des postes budgétaires précis, tout en tenant compte des caractéristiques du ménage (revenu, composition, âge des enfants). L'étude s'appuie sur les données de l'Enquête

sur les dépenses des ménages (EDM) de Statistique Canada de 2014 à 2017, la source la plus exhaustive à ce jour sur les habitudes de consommation des ménages canadiens.

L'approche de Statistique Canada repose sur l'analyse des dépenses de familles biparentales ayant un, deux ou trois enfants âgés de moins de 22 ans. Elle identifie sept catégories de dépenses : logement, alimentation, vêtements, transport, soins de santé, services de garde et d'éducation, et dépenses diverses (loisirs, soins personnels, etc.).

Les postes budgétaires spécifiquement liés aux enfants, comme les vêtements ou les frais de garde, sont directement attribués à l'enfant lorsqu'ils sont disponibles dans l'EDM. Les autres postes, comme le logement ou la nourriture, sont répartis selon des parts budgétaires ou à défaut, sur une base per capita. Le logement, par exemple, est alloué en fonction du coût moyen d'une chambre supplémentaire, comme dans l'étude de l'USDA. Ce choix permet de mieux refléter les coûts réels associés à l'agrandissement du ménage.

Les résultats sont présentés selon trois catégories de revenu avant impôt : faible (moins de 83 013 \$), moyen (de 83 013 \$ à 135 790 \$) et élevé (plus de 135 790 \$). Pour une famille à revenu moyen comptant deux enfants, le coût total estimé pour élever un enfant de la naissance jusqu'à l'âge de 17 ans s'élève à 293 000 \$ (en dollars de 2017).

Le logement représente la part la plus importante des dépenses (environ 29 %), suivi de la nourriture (18 %), du transport (15 %), et des services de garde et d'éducation (13 %). Les soins de santé représentent une part relativement faible des dépenses directes en raison de la couverture publique au Canada, mais les dépenses dans cette catégorie augmentent dans les ménages à revenu plus élevé.

L'étude met également en évidence des écarts marqués selon le niveau de revenu. Ainsi, pour une famille biparentale comptant deux enfants, le coût moyen d'élever un enfant jusqu'à l'âge de 18 ans est estimé à 238 190 \$ dans les ménages à faible revenu, contre 403 910 \$ dans les ménages à revenu élevé. Lorsque l'enfant demeure au domicile familial jusqu'à 22 ans, les dépenses associées s'élèveraient à 308 710 \$ dans les ménages à faible revenu, comparativement à 521 270 \$ dans les ménages à revenu élevé. Ces écarts s'expliquent à la fois par des différences de choix de consommation, notamment en matière d'alimentation, de scolarisation et d'activités parascolaires, et par un accès inégal à certains services gratuits ou subventionnés, tels que les services de garde.

En outre, les coûts par enfant sont moindres dans les familles de deux enfants comparativement à celles ayant un enfant unique, en raison des économies d'échelle (partage de chambre, vêtements réutilisés, achats en vrac, etc.). Ces résultats rejoignent les constats de l'USDA et confirment la pertinence de cette méthode pour analyser les effets de la structure familiale sur les dépenses.

Statistique Canada reconnaît toutefois plusieurs limites importantes. Comme l'USDA, l'organisme n'inclut que les dépenses monétaires directes : les coûts indirects, tels que le temps consacré aux enfants, les interruptions de carrière, ou encore les impacts sur les revenus futurs, ne sont pas pris en compte.

Malgré ces limites, cette étude représente une avancée méthodologique importante pour le Canada. Elle repose sur une base empirique robuste qui contribue à éclairer les débats entourant les politiques de soutien aux familles et met à la disposition des chercheurs et des décideurs publics un cadre de référence pertinent pour comparer les coûts associés à l'enfance selon les régions, les niveaux de revenu et les configurations familiales.

3.3. Le coût d'un enfant au Québec

Le coût d'un enfant au Québec a jusqu'à présent fait l'objet de peu d'analyses directes.

L'article de Hardbacon avance une estimation du coût d'élever un enfant au Québec à partir de données de l'ISQ, mais le manque de précisions méthodologiques invite à la prudence dans l'interprétation des résultats.

L'étude de Statistique Canada, quant à elle, fournit une estimation du coût d'élever un enfant dans les provinces du centre, en regroupant l'Ontario et le Québec. Dans cette région, les dépenses totales attribuables à un enfant issu d'une famille biparentale à revenu moyen comptant deux enfants sont estimées à 306 670 \$ (en dollars constants de 2017) de la naissance à l'âge de 17 ans. Les dépenses annuelles y seraient environ 5 % plus faibles que dans les provinces de l'Ouest, mais environ 7 % plus élevées que dans les provinces de l'Atlantique, suggérant des différences liées au coût de la vie.

Or, il aurait été pertinent de distinguer le Québec de l'Ontario, compte tenu des nombreuses différences en matière de politiques sociales, susceptibles d'influencer les dépenses liées notamment à l'éducation, aux services de garde et à la santé.

Bien qu'aucune estimation officielle et spécifiquement dédiée au Québec ne soit actuellement disponible à partir d'une méthodologie rigoureuse comparable à celles de Statistique Canada ou de l'USDA, les ordres de grandeur issus des données canadiennes permettent néanmoins de dégager une plage indicative de coûts annuels directs.

En s'appuyant sur les estimations de Statistique Canada pour les provinces du centre, et en tenant compte des particularités du modèle québécois, notamment en matière de services de garde, d'éducation et de couverture publique, il est raisonnable d'estimer qu'en 2025, le coût annuel direct d'élever un enfant dans une famille biparentale à revenu moyen au Québec se situe dans une fourchette de 18 000 \$ à 22 000 \$. Cela correspond à un coût cumulé d'environ 324 000 \$ à 396 000 \$ sur une période de 18 ans.

Enfin, il importe de préciser que ces ordres de grandeur doivent être interprétés à la lumière des économies d'échelle associées à la taille de la fratrie. Contrairement à certaines affirmations laissant entendre que ces économies s'appliqueraient uniquement au deuxième enfant, la littérature économique est relativement convergente : le coût marginal d'un troisième enfant est inférieur à celui du premier et du deuxième, bien qu'il demeure substantiel.

Ces économies s'expliquent principalement par la dilution des coûts fixes et la réutilisation de biens durables (logement, vêtements, équipements pour enfants), ainsi que par le fait que certaines

ressources, notamment le temps parental, n'augmentent pas proportionnellement avec chaque enfant additionnel. À l'inverse, certains postes, comme l'alimentation, les activités extrascolaires et certains frais d'éducation, demeurent largement proportionnels au nombre d'enfants.

Les modèles d'échelles d'équivalence qui autorisent des poids décroissants selon le rang de l'enfant rendent mieux compte de ces mécanismes que les échelles attribuant un poids uniforme à tous les enfants. Dans cette perspective, les estimations issues de Statistique Canada et des travaux fondés sur le cadre de l'USDA confirment que, toutes choses égales par ailleurs, le coût moyen par enfant diminue à mesure que la taille de la famille augmente.

REMARQUES FINALES

Au terme de cette recension, il apparaît clairement que l'estimation du coût d'élever un enfant constitue un exercice aussi nécessaire que complexe. La diversité des approches théoriques et méthodologiques, les défis d'allocation des dépenses partagées au sein des ménages, ainsi que la subjectivité inhérente à la définition même des besoins d'un enfant rendent toute tentative de quantification délicate.

Pourtant, cette estimation demeure essentielle, tant pour éclairer les familles que pour appuyer la conception et l'évaluation des politiques publiques. Elle influence la définition des seuils de pauvreté, la bonification des aides aux familles, les tables de fixations des pensions alimentaires, les allocations aux familles d'accueil les orientations fiscales en matière de soutien à la parentalité.

Dans ce contexte, l'étude publiée par Statistique Canada en 2023 marque une avancée importante. En s'inspirant du cadre rigoureux développé par l'USDA, cette recherche permet de produire des estimations détaillées, méthodologiquement solides et comparables à celles d'autres juridictions.

Les résultats, qui indiquent un coût total avoisinant 370 000 \$ (en dollars de 2025) pour élever un enfant jusqu'à l'âge de 18 ans au sein d'une famille canadienne à revenu moyen, constituent un repère à la fois crédible et cohérent. La ventilation des dépenses par poste budgétaire (logement, alimentation, transport, soins, etc.) permet en outre de dégager les principaux leviers d'intervention susceptibles d'atténuer le fardeau financier des parents.

Toutefois, malgré sa rigueur, cette estimation repose sur des données antérieures à 2020. Or, depuis, les ménages canadiens ont été exposés à une succession de chocs économiques importants, notamment une inflation alimentaire soutenue, une hausse rapide des loyers et des taux d'intérêt, ainsi que des pressions accrues sur les services de garde. Ces évolutions structurelles risquent de rendre les estimations actuelles rapidement obsolètes. Il apparaît donc impératif de mettre à jour régulièrement l'estimation du coût d'élever un enfant en mobilisant les données les plus récentes disponibles, avec ou sans ajustements méthodologiques majeurs.

Une telle actualisation, idéalement réalisée sur une base périodique (tous les trois à cinq ans), permettrait non seulement de mieux refléter les conditions économiques contemporaines, mais aussi d'assurer la comparabilité dans le temps des estimations. Elle contribuerait également à éclairer le débat public sur la place des enfants dans la société, sur les sacrifices financiers qu'implique leur éducation, ainsi que sur les responsabilités collectives qui en découlent.

Dans le contexte canadien, Statistique Canada apparaît comme l'organisme le mieux placé pour assurer ce suivi, compte tenu de son expertise méthodologique et de l'accès aux données nécessaires. Au Québec, une collaboration étroite avec l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) permettrait d'affiner les estimations afin de tenir compte des spécificités des politiques sociales provinciales, notamment en matière de services de garde, d'éducation et de santé.

Dans un contexte marqué par des incertitudes économiques croissantes, où les décisions relatives à la formation et à l'agrandissement des familles sont de plus en plus conditionnées par des

contraintes financières, la disponibilité d'une information actualisée, transparente et accessible sur le coût d'élever un enfant apparaît non seulement pertinente, mais essentielle.

De telles estimations ne sauraient être réduites à un simple exercice comptable. Elles constituent plutôt un outil d'aide à la décision tant pour les ménages que pour les pouvoirs publics, en éclairant les arbitrages individuels et les choix collectifs.

À ce titre, elles participent pleinement à la qualité du débat public entourant la famille, la solidarité intergénérationnelle et les orientations des politiques publiques en matière d'équité sociale.

BIBLIOGRAPHIE

Alberola, E., Aldeghi, I., Concialdi, P., & Math, A. (2014, juillet). *Budgets de référence ONPES : Étude réalisée à la demande de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES)* (Rapport final).

Australian Institute of Family Studies. (2000). *Guide to calculating the costs of children* (Special Report). <https://aifs.gov.au/research/research-reports/guide-calculating-costs-children>

Bazarkulova, D., Duncan, K., & Frankel, S. (2017). *Estimating the cost of raising children: Setting the agenda for Canada*. Campaign 2000. https://campaign2000.ca/wp-content/uploads/2016/03/CostOfRaisingChildren_Eng_Sep_2017.pdf

Bloch, L., & Glaude, M. (1983). Une approche du coût de l'enfant. *Économie et Statistique*, (155), 51–67. <https://doi.org/10.3406/estat.1983.4752>

Borgeraas, E., & Brusdal, R. (2008). The costs of children—A comparison of standard budget and income approach. *Child Indicators Research*, 1, 372–386. <https://doi.org/10.1007/s12187-008-9017-3>

Bradbury, B. (2004). *The price, cost, consumption and value of children* (SPRC Discussion Paper No. 132). Social Policy Research Centre. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=691741

Bradbury, B. (2008). *Time and the cost of children*. Social Policy Research Centre, University of New South Wales. <https://www.arts.unsw.edu.au/sites/default/files/documents/BradburyTimeCosts3.pdf>

Bradshaw, J., Ditch, J., Holmes, H. & Vilhiteford, P. (1993), *A comparative study of child support in fifteen countries*, *Journal of European Social Policy*, 3, 255. <https://fr.scribd.com/document/254787759/Bradshaw-et-al-1993-A-Comparative-Study-of-Child-Support-in-Fifteen-Countries>

Browning, M. (1992). Children and household economic behavior. *Journal of Economic Literature*, 30(3), 1434–1475. <https://www.jstor.org/stable/2728065>

Buddelmeyer, H., Hamermesh, D. S., & Wooden, M. (2018). The stress cost of children on moms and dads. *European Economic Review*, 109, 148–161. <https://doi.org/10.1016/j.euroecorev.2016.12.012>

Comanor, W. S., Sarro, M., & Rogers, R. M. (2015). The monetary cost of raising children. In J. B. Kirkwood (Ed.), *Economic and legal issues in competition, intellectual property, bankruptcy, and the cost of raising children* (Vol. 27, pp. 209–251). Emerald Group Publishing. <https://doi.org/10.1108/S0193-589520150000027008>

Craig, L., & Bittman, M. (2008). The incremental time costs of children: An analysis of children's impact on adult time use in Australia. *Feminist Economics*, 14(2), 59–88. <https://doi.org/10.1080/13545700701880999>

Deaton, A., & Muellbauer, J. (1980). An almost ideal demand system. *American Economic Review*, 70(3), 312–326. <https://www.aeaweb.org/aer/top20/70.3.312-326.pdf>

- Douthitt, R., & Fedyk, J. (1988). The influence of children on family life cycle spending behavior: Theory and applications. *The Journal of Consumer Affairs*, 22(2), 220–248. <https://doi.org/10.1111/j.1745-6606.1988.tb00225.x>
- Duncan, K. A., Frank, K., & Guèvremont, A. (2023). *Estimating expenditures on children by families in Canada, 2014 to 2017* (Analytical Studies Branch Research Paper Series, No. 11F0019M2023007). Statistics Canada. <https://doi.org/10.25318/11f0019m2023007-eng>
- Edwards, C. S., Marr, J. S., & Gray, B. C. (1982). The development of the USDA estimates of the cost of raising a child. *Social Indicators Research*, 10(3), 227–271. <https://www.jstor.org/stable/27521013>
- Ekert-Jaffé, O. (1994). Chiffrer une évolution du coût de l'enfant ? Changement de société, mise en cause des concepts. *Population (French Edition)*, 49(6), 1389–1418. <https://www.jstor.org/stable/1534015>
- Frankel, S., Duncan, K. A., & Bazarkulova, D. (2016, May). *Estimating the cost of raising children for basic income*. Presentation at the North American Basic Income Congress.
- Gardes, F., Sayadi, I., & Starzec, C. (2015). Les échelles d'équivalence complètes : une estimation intégrant les dimensions monétaire et temporelle des dépenses des ménages. *Revue d'économie politique*, 125(3), 393–414. <https://doi.org/10.3917/redp.253.0393>
- Gauthier, M. (2024). *Élever un enfant au Québec coûte près de 400 000 \$ en 2024*. Hardbacon. <https://hardbacon.ca/fr/budget/cout-elever-un-enfant-au-quebec/>
- Godbout, L., Robert-Angers, M., & St-Cerny, S. (2023). *Familles et fiscalité au Québec – Édition 2023 : Le point après 25 ans de politique familiale* (Cahier de recherche 2023-04, 80 p.). Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques. <https://cftp.recherche.usherbrooke.ca/familles-et-fiscalite-au-quebec-edition-2023-le-point-apres-25-ans-de-politique-familiale/>
- Gray, M., & Stanton, D. (2010). Costs of children and equivalence scales: A review of methodological issues and Australian Estimate. *Australian Journal of Labour Economics*, 13(1), 99-115.
- Haut Conseil de la Famille. (2015, 9 juillet). *Annexes du rapport adopté lors de sa séance : Le « coût de l'enfant » adopté par consensus*. [Document officiel].
- Henman, P. (2005). *Updated costs of children using Australian budget standards*. Social Policy Unit, University of Queensland. <https://espace.library.uq.edu.au/view/UQ:691204>
- Hirsch, D., & Stone, J. (2022). *The cost of a child in 2022*. Child Poverty Action Group. <https://cpag.org.uk/news/cost-child-2022>
- Hotte, R., & Martin, H. (2015). *Mesurer le coût de l'enfant : deux approches à partir des enquêtes Budget de famille* (Dossiers Solidarité et Santé, No. 62). DREES. <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/dossiers-solidarite-et-sante-1998-2016/mesurer-le-cout-de-lenfant-deux-approches>
- Institut de la statistique du Québec. (2025). *Dépenses moyennes des ménages et coefficients budgétaires*. Gouvernement du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/depenses->

[moyennes-des-menages-et-coefficients-budgetaires/tableau/depenses-moyennes-menages-coefficients-budgetaires-classification-2017-2019](#)

Jeandidier, B., & Ray, J.-C. (2006). Pensions alimentaires pour enfants lors du divorce : Les juges appliquent-ils implicitement un calcul fondé sur le coût de l'enfant ? *Recherches et Prévisions*, 84, 5–18. <https://doi.org/10.3406/caf.2006.2207>

Kornrich, S., & Furstenberg, F. (2013). Investing in children: Changes in parental spending on children, 1972–2007. *Demography*, 50, 1–23. <https://doi.org/10.1007/s13524-012-0146-4>

Lino, M., Kuczynski, K., Rodriguez, N., & Schap, T. (2017). *Expenditures on children by families, 2015* (Miscellaneous Publication No. 1528-2015). U.S. Department of Agriculture, Center for Nutrition Policy and Promotion. <https://fns-prod.azureedge.us/sites/default/files/resource-files/crc2015-march2017.pdf>

Mac Mahon, B., Weld, G., Thornton, R., & Collins, M. (2012). *The cost of a child: A consensual budget standards study examining the direct cost of a child across childhood*. Vincentian Partnership for Social Justice.

Montreal Diet Dispensary. (2015). *Budgeting for basic needs and budgeting for minimum adequate standard of living*.

Muellbauer, J. (1977). Testing the Barten model of household composition effects and the cost of children. *The Economic Journal*, 87(347), 460–487. <https://www.jstor.org/stable/2231554>

Muellbauer, J. (1980). The estimation of the Prais-Houthakker model of equivalence scales. *Econometrica*, 48(1), 153–176. <https://www.jstor.org/stable/1912023>

OECD. (2013). *OECD framework for statistics on the distribution of household income, consumption and wealth* (Chapter 8, Framework for integrated analysis). Organisation for Economic Co-operation and Development. https://www.oecd.org/en/publications/framework-for-statistics-on-the-distribution-of-household-income-consumption-and-wealth_9789264194830-en.html

Oldfield, N., & Bradshaw, J. (2011). The costs of a child in a low-income household. *Journal of Poverty and Social Justice*, 19(2), 131–143. <https://pure.york.ac.uk/portal/en/publications/the-costs-of-a-child-in-a-low-income-household>

Oldfield, N. (1993). The cost of a child. In J. Bradshaw et al. (Eds.), *Budget standards for the United Kingdom*. Aldershot: Ashgate.

Percival, R., & Harding, A. (2003). *The costs of children in Australia today*. Paper presented at the Australian Institute of Family Studies Conference, Melbourne. National Centre for Social and Economic Modelling, University of Canberra. https://www.researchgate.net/publication/237411871_The_Costs_of_Children_in_Australia_Today

Phipps, S. A. (1998). What is the income "cost of a child"? Exact equivalence scales for Canadian two-parent families. *The Review of Economics and Statistics*, 80(1), 157–164. <https://www.jstor.org/stable/2646738>

Poland, M., & Seth-Purdie, R. (2005). *Measuring the cost of children: Concepts and methodologies* (Occasional Paper No. 01/05). Families Commission. <https://thehub.sia.govt.nz/assets/documents/costs-of-children.pdf>

Sarlo, C. A. (2013). *The cost of raising children*. Fraser Institute. <https://www.fraserinstitute.org/sites/default/files/cost-of-raising-children.pdf>

Saunders, P. (1998, December). *Using budget standards to assess the well-being of families* (SPRC Discussion Paper No. 93). Presented at the 6th Australian Institute of Family Studies Conference. https://library.bsl.org.au/jspui/bitstream/1/279/1/SPRC%20working%20paper%20no_93.pdf

Saunders, P. (1999). Costs of children in Australia. *Family Matters*, (53), 62–70. Australian Institute of Family Studies.

Saunders, P., & Bedford, M. (2018). New estimates of the costs of children. *Family Matters*, (100), 19–27. Australian Institute of Family Studies. <https://aifs.gov.au/research/family-matters/no-100/new-estimates-costs-children>

Saunders, P., Chalmers, J., McHugh, M., Murray, C., Bittman, M., Bradbury, B., Thank, R., Thompson, D., & Doran, S. (1998). *Development of indicative budget standards for Australia* (Research Paper No. 74). Social Policy Research Centre, University of New South Wales. https://www.researchgate.net/publication/267402493_Development_of_Indicative_Budget_Standards_for_Australia

Saunders, P., Shang, X., & Zhengang, L. (2007). Using budget standards to estimate the costs of children: The case of Funan County. *Journal of Family Studies*, 13(1), 57–71. <https://doi.org/10.5172/jfs.327.13.1.57>

Winnipeg Harvest & Social Planning Council of Winnipeg. (2012). *A more inclusive and generous Canada: The 2012 acceptable living level*. https://www.pubmanitoba.ca/nfat/pdf/nfat_wpg Harvest_2012_report.pdf

Zanardelli, M. (2000, February). *Le coût de l'enfant : une problématique controversée au cœur des comportements de dépenses des ménages* (*Population et emploi – Conditions de vie des ménages*, No. 16). CEPS/INSTEAD.

ANNEXE 1. QUELQUES ESTIMATIONS DU COÛT ANNUEL D'ÉLEVER UN ENFANT

Le tableau ci-dessous présente un aperçu de quelques estimations tirées de différentes études. Il importe de préciser que ces estimations présentées ne sont pas directement comparables, car elles reposent sur des méthodologies, des hypothèses et des niveaux de vie cibles très différents. Malgré tout, afin d'en faciliter la lecture, toutes les estimations ont été converties dans une même unité monétaire comparable.

Concrètement, chaque estimation est d'abord actualisée afin de refléter l'inflation nationale jusqu'en 2024. Les montants sont ensuite exprimés dans une unité commune, soit en dollars canadiens ajustés en parité de pouvoir d'achat (PPA), à partir des coefficients de l'OCDE fondés sur la consommation finale des ménages. Les montants sont ensuite exprimés en dollars canadiens constants de 2025, sauf pour les estimations américaines, qui sont exprimées en dollars canadiens de 2024, cette année correspondant à la dernière période disponible pour les données de parité de pouvoir d'achat.

Cette procédure permet de comparer le coût d'un enfant entre pays en corrigeant pour les écarts de niveaux de prix. Autrement dit, elle vise à rapprocher les ressources réelles que les ménages consacrent effectivement (approche par les dépenses) ou devraient consacrer (approche budgétaire), en tenant compte du pouvoir d'achat relatif dans chaque pays.

Cependant, cette approche ne tient pas compte du revenu disponible des parents. Or, les ménages de classe moyenne disposent de revenus de marché différents selon les pays et évoluent dans des régimes fiscaux distincts, combinant impôts, cotisations et prestations. Pour comparer adéquatement le fardeau financier associé à un enfant, il serait donc pertinent d'examiner non seulement les dépenses totales, mais aussi leur poids relatif par rapport au revenu disponible.

Afin d'illustrer les nuances d'interprétation des estimations présentées au tableau, il est utile de comparer les évaluations fondées sur l'approche des dépenses publiées par le USDA et Statistique Canada. Celles-ci suggèrent que les ménages canadiens à revenu moyen dépensent légèrement moins que leurs homologues américains pour un enfant (20 594 \$ comparativement à 21 540 \$).¹¹ Compte tenu de l'accès plus large à certains services publics gratuits ou subventionnés au Canada, cet écart relativement faible peut paraître surprenant. Il pourrait toutefois refléter des différences de préférences parentales ou de normes culturelles quant aux dépenses consacrées aux enfants.

En effet, l'approche par les dépenses mesure ce que les parents choisissent réellement de dépenser, et non ce qu'ils devraient dépenser pour atteindre un niveau de vie donné. Les ménages canadiens et américains peuvent donc privilégier des catégories différentes de biens ou de services, ce qui implique que les paniers de consommation sous-jacents aux estimations du USDA et de Statistique Canada ne sont pas nécessairement comparables.

Ainsi, la principale conclusion que l'on peut tirer de ces deux études est que les ménages américains semblent consacrer, en moyenne, davantage de ressources financières réelles à leurs enfants que les ménages canadiens. En revanche, la source précise de cet écart demeure difficile à identifier à

¹¹ Dollars canadiens de 2024 ajustés en parité de pouvoir d'achat (PPA).

partir de ces chiffres. Une analyse complémentaire portant sur la charge financière relative au revenu disponible permettrait d'approfondir cette comparaison.

Tableau A1. **Survol des différentes études internationales, en dollars canadiens de 2025 (PPA)**

Jurisdiction	Année	Source	Méthodologie	Coût annuel	Remarques
Canada	2004	Manitoba Agriculture	Budgétaire	14 534	Famille ayant un niveau de vie jugé modeste.
Canada	2011	MoneySense magazine	Dépenses	17 568	Peu de détails méthodologiques.
Canada	2013	Institut Fraser	Budgétaire	5 013	Exclusion de nombreux postes de dépenses.
Canada	2015	Dispensaire Diététique de Montréal (Budget de subsistance)	Budgétaire	5 835	Enfant dans une famille de quatre. Seulement certains postes de dépenses et exclusion des frais de garde
Canada	2015	Dispensaire Diététique de Montréal (Budget de confort minimum)	Budgétaire	7 784	Enfant dans une famille de quatre. Exclusion des frais de garde.
Canada	2017	Statistique Canada	Dépenses	20 594	Ménages biparentaux ayant deux enfants. Groupe à revenu moyen (83 013 \$ à 135 790 \$).
Canada	2024	Hardbacon	Dépenses	18 140	Ménages biparentaux ayant deux enfants et disposant d'un revenu médian.
États-Unis	2015	USDA	Dépenses	21 540 ¹²	Ménages biparentaux mariés ayant deux enfants. Groupe à revenu moyen (12 350 \$US à 13 900 \$US).
Australie	1997	SPRC (Low Cost)	Budgétaire	11 045	Coût pour une fille de 6 ans. Méthode déductive : ménage biparentaux locataire dont un membre travaille à temps plein et l'autre est au chômage versus ménage biparentaux sans enfant.
Australie	1997	SPRC (MBA)	Budgétaire	13 045	Coût pour une fille de 6 ans selon la méthode déductive (moyenne pour locataires et propriétaires) : 1. Ménage biparentaux ayant un enfant et travaillant à temps plein. 2. Ménages biparentaux sans enfant et travaillant à temps plein.
Australie	2002	Percival & Harding	Dépenses	15 800	Moyenne du coût d'un enfant unique selon le groupe d'âge. Groupe à revenu moyen.
Australie	2004	Henman (Low Cost)	Budgétaire	9 768	Moyenne entre le coût d'un enfant de 3 ans et celui d'un enfant de 14 ans. Ménages biparentaux dont un membre

¹² Dollars canadiens de 2024 (PPA).

Juridiction	Année	Source	Méthodologie	Coût annuel	Remarques
					travaille à temps plein et l'autre est aidant à temps plein et en dehors de la population active
Australie	2004	Henman (MBA)	Budgétaire	21 374	Moyenne entre le coût d'un enfant de 3 ans et celui d'un enfant de 14 ans. Ménages biparentaux dont les deux membres travaillent à temps plein.
Royaume-Uni	2022	Hirsh & Sutton / Child Poverty Action Group	Budgétaire	18 200	Ménages biparentaux. Moyenne du premier et deuxième enfant.
Royaume-Uni	2024	CRSP - University Loughborough (MIS)	Budgétaire	27 025	Méthode déductive : ménages biparentaux avec deux enfants (préscolaire et à l'école primaire) versus ménages biparentaux sans enfant. Exclusion du coût du loyer/hypothèque.
France	2011	Hotte & Martin / DREES - ministère des Solidarités et de la Santé	Dépenses	18 146	Différence entre les ménages biparentaux avec enfant(s) et ménages biparentaux sans enfant.

Note méthodologique : La comparabilité de ces estimations est limitée, puisqu'elles reposent sur des définitions, hypothèses et méthodologies différentes et ne mesurent pas toujours le même concept. Les résultats doivent donc être interprétés avec prudence. Par ailleurs, l'ajustement pour l'inflation repose sur l'IPC global, bien que les coûts des différents postes de dépenses n'évoluent pas uniformément.